

## PREMIERE PARTIE : PROCEDURE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES

- Avis d'Appel d'Offres National (AAO) n° D.N.C.M.P./372/F/ 2024-2025 pour la Fourniture des vivres et non vivres

Date de publication 21/1/2025

Date d'ouverture des offres 21/1/2025

### 1. Objet

Le CEFOR-RUSI, Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, invite, par le présent Appel d'Offres National, les candidats intéressés, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des vivres et non vivres.

### 2. Financement du marché

Le marché sera financé par le Gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2024-2025.

### 3. Allotissement

Le présent marché est constitué de 2 Lots comme suit :

#### Lot 1 :

- 20000 kg de pomme de terre
- 1329 kg d'huile de palme
- 400 kg de bois de chauffage
- 355 kg d'huile de coton
- 8628 kg de farine de maïs

#### Lot 2 :

- 9299 kg de haricot sec
- 7085 kg de riz blanc
- 11439 kg de banane verte,
- 4428 kg de choux blancs,
- 886 kg d'oignons rouges,
- 2214 boîtes de tomates concentrées
- 1329 kg de sel de cuisine iodé
- 64 stères de bois de chauffage
- 384 kg de viande rouge
- 2000kg de farine de manioc

**N.B :** Toutes ces fournitures doivent être de meilleure qualité. Les échantillons sont exigés pour le haricot, le riz blancs et les boîtes de tomate concentrée.

### 4. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'attributaire s'engage à procéder à la livraison des fournitures dès la réception de la lettre de commande, selon le rythme qui sera fixé par l'autorité contractante.

#### **5. Condition de participation.**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et admises à concourir [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

#### **6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Administrative et Financière du CEFOR-RUSI, tous les jours ouvrables de 8 h à 17h30 et à l'adresse suivante :

Bjumbura, Université du Burundi, Campus Mutanga, Amphithéâtre du 11 Juin, Bureau N°7

Il peut être obtenu à la même adresse contre un bordereau de versement de :

50 000 FBu (cinquante mille francs burundais) au compte n° CC10002, dénommé sous compte de transit fiscal ouvert à la Banque de la République du Burundi.

Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le dossier d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à cette même adresse susmentionnée en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page.

#### **7. Garantie de soumission et Présentation de l'offre**

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fournie en même temps que l'offre.

Elle est fixée à **3000 000 Fbu par lot (trois millions de francs burundais)**.

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre.

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard le ...../..... / 2025 à 9 heures à l'adresse suivante :

Bjumbura, Université du Burundi, Campus Mutanga, Amphithéâtre du 11 Juin, Bureau N°7

Les offres doivent être paginées et doivent avoir une table des matières.

#### 8. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### 9. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 21/12/2025 à 9 heures précise.

Toute offre reçue après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération.

#### 10. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la D.N.C.M.P. au Grand Bureau du Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, au bureau N° 405 le 21/12/2025 à 10 heures 30 min. Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et d'un représentant de la D.N.C.M.P et une copie de ce procès-verbal est transmis à la D.N.C.M.P.

#### 11. Critères de qualification

##### 11.1. Offre Technique

- La caution bancaire de soumission ;
- Preuve d'achat du DAO portant le numéro de ce marché
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) encours de validité ;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (N.I.F) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en original et encours de validité;
- L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce valide ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire doit figurer sur tout document établi par le soumissionnaire lors de la constitution de son offre ;
- Les statuts de la société (pour personne morale).
- Registre de commerce ((copie)

##### 11.2. Offre financière

- Bordereau de prix unitaire
- Devis quantitatif et estimative
- Acte de soumission
- Délai d'exécution

**N.B :** L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents peut entraîner le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du code des Marchés publics.

Fait à Bujumbura, le 27/12/2025

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

AU CEFOR-RUSI

Dr. Bonaventure DUSABE

